



Communauté de Communes du
Caudrésis - Catésis

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SEANCE DU 12 juillet 2017

Délibération N°2017/ 47

Date de convocation : 29 juin 2017

Nombre de conseillers en exercice : 74

L'an deux mille dix- sept, le 12 juillet à dix huit heures, les membres du Conseil de la Communauté de Communes du Caudrésis – Catésis se sont réunis à la Salle du Val de Riot de Caudry, sur la convocation qui leur a été adressée par Monsieur Serge SIMEON, 1er Vice-Président de la Communauté de Communes du Caudrésis et du Catésis.

Avesnes-Les-Aubert
Bazuel
Beaumont-en-Cis
Beauvois-en-Cis
Bertry
Béthencourt
Béviliers
Boussières-en-Cis
Briastre
Busigny
Carnières
Catillon-sur-Sambre
Cattenières
Caudry
Caullery
Clary
Dehéries
Élincourt
Estourmel
Fontaine-au-Pire
Haucourt-en-Cis
Honnechy
Inchy-en-Cis
La Groise
Le Cateau-Cambrésis
Le Pommereuil
Ligny-en-Cis
Malincourt
Maretz
Maurois
Mazinghien
Montay
Montigny-en-Cis
Neuvilly
Ors
Quiévy
Rejet-de-Beaulieu
Reumont
Saint-Aubert
Saint-Benin
Saint-Hilaire-Lez-Cambrai
Saint-Souplet-Escaufourt
Saint-Vaast-en-Cis
Troisvilles
Villers-Outréaux
Walincourt-Selvigny

Etaient présents (66 titulaires – 2 suppléants) :

Alexandre BASQUIN	Denise LESAGE	Jean Félix MACAREZ
Hubert DEJARDIN	Yannick HERBET	Virginie LE BERRIGAUD
Jacques OLIVIER	Nathalie GAVE	Christian PAYEN
Pierre Henri DUDANT	Gérard LENOBLE	Christian PECQUEUX
Brigitte ROLAND-BEC	Thierry WALEMME (S)	Francis LEBLON
Dominique LAMOURET	Alban BAJODEK	Agnès BERANGER
Didier BONIFACE	Frédéric BRICOUT	Guy BRICOUT
Denis COLLIN	Régine DHOLLANDE	Pierre LEVEQUE
Anne-Sophie MERY-DUEZ	Bernard POULAIN	Brigitte PRUVOT
Liliane RICHOMME	Alain RIQUET	Martine THUILLEZ
Sandrine TRIOUX	Alain GOETGHELUCK	Odile SAUTIERE (S)
Gilles PELLETIER	Pierre LAUDE	Bernard PLET
Patrice BONIFACE	Bertrand LEFEBVRE	Jean-Louis CAUDRELIER
Karine ELOIR	Laurent COULON	Annie DORLOT
Bruno MANNEL	Joseph MODARELLI	Isabelle PIERRARD
Serge SIMEON	Pascal FOULON	Janine TOURAINNE
Marc PLATEAU	Pascal LEVEQUE	Pascal COQUELLE
Michel HENNEQUART	Laurence RIBES	Francis GOURAUD
Didier BLEUSE	Daniel BLAIRON	Augustine NOIRMAIN
Jean Pierre RICHEZ	Daniel CATTIAUX	Véronique NICAISE
Maurice DEFAUX	Henri QUONIOU	Stéphane JUMEAUX
Pascal ROELS	Jean-Paul CAILLIEZ	Axelle DOERLER
Daniel FIEVET	Chantal MAILLY	

Membres absents (1) : Marc DUFRENNE

Membre ayant donné procuration (5) : Vincent WAXIN à Denise LESAGE ; Jean Pierre THIEULEUX à Jacques OLIVIER ; Jean Claude GERARD à Patrice BONIFACE ; Charles BLANGIS à Serge SIMEON, Jacky DUMINY à Michel HENNEQUART

est élu secrétaire de séance Pascal LEVEQUE.



Objet : Composition de la Commission d'Appel d'Offres

Le conseil communautaire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code des Marchés Publics et notamment son article 22,

Considérant que la C.A.O. doit être composée du Président de la Communauté ou son représentant, et de 5 membres du Conseil Communautaire.

Considérant que des suppléants, en nombre égal à celui des titulaires, doivent également être désignés.

Monsieur Le Président rappelle que les membres étaient

Président : Monsieur Guy BRICOUT

Représentant le Président : Monsieur Serge SIMEON

TITULAIRES	SUPPLEANTS
Daniel CATTIAUX Brigitte PRUVOT Jacques OLIVIER Henri QUONIOU Pascal FOULON	Karine ELOIR Michel HENNEQUART Bertrand LEFEBVRE Gérard TAISNE Serge WARWICK

Sont proposés à candidature :

Président : Monsieur SIMEON

Représentant le Président : Daniel CATTIAUX

TITULAIRES	SUPPLEANTS
Karine ELOIR Jacques OLIVIER Henri QUONIOU Pascal FOULON Pascal COUELLE	Maurice DEFAUX Michel HENNEQUART Bertrand LEFEBVRE Gérard TAISNE Daniel FIEVET

Après avoir procédé au vote, désigne :

Président : Monsieur Serge SIMEON

Représentant le Président : Daniel CATTIAUX

TITULAIRES	SUPPLEANTS
Karine ELOIR Jacques OLIVIER Henri QUONIOU Pascal FOULON Pascal COQUELLE	Maurice DEFAUX Michel HENNEQUART Bertrand LEFEBVRE Gérard TAISNE Daniel FIEVET

ADOPTE A L'UNANIMITE

Certifié exécutoire par le Président
Compte tenu de l'envoi en Sous-Préfecture
Le 18 juillet 2017 et de la publication
Le 18 juillet 2017

Pour expédition conforme
Caudry, le 18 juillet 2017

Vu,



Communauté de Communes du
Caudrésis - Catésis

Le Président,
Conseiller Régional
Maire du Cateau Cambrésis

Serge SIMEON

IMPORTANT

DELAIS ET VOIES DE RECOURS : Conformément à l'article R421 - 1 du code de justice administrative, le tribunal administratif de Lille peut être saisi par voie de recours formé contre la présente délibération pendant un délai de deux mois commençant à courir à compter de sa date de notification et/ou de sa publication.

